

Ma Thèse en 180 secondes

Edition 2024



GUIDE DU PARTICIPANT

I- PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU CONCOURS

1. Qu'est-ce que c'est ?

Porté par l'Agence Universitaire de la Francophonie – Maurice (AUF-Maurice) en partenariat avec l'Ambassade de France à Maurice, le concours « Ma thèse en 180 secondes » (ci-après dénommé « MT 180 ») permet à des doctorant.e.s ou jeunes docteur.e.s (moins d'un an) de présenter leur sujet de recherche en termes simples à un auditoire profane et diversifié.

Chaque participant doit faire, en trois minutes maximum, un exposé clair, concis, attractif et convaincant sur son projet de recherche.

Par décision du Comité international MT180, le nombre de candidat.es en finale internationale est limité. Une épreuve sélective intermédiaire sera organisée en juillet 2024.

2. Historique

Créé par l'Acfas en 2012, le concours Ma thèse en 180 secondes est inspiré du concours « *Three minute thesis* » (3MTMD) qui a eu lieu pour la première fois en 2008 à l'Université du Queensland, en Australie.

En 2014, l'Acfas a mené une collaboration avec le Centre national de la recherche scientifique (CNRS) et la Conférence des Présidents d'université (CPU), en France, avec le Centre National pour la Recherche Scientifique et Technique au Maroc (CNRST) et avec l'Université de Liège en Belgique afin que ces institutions organisent le concours sur leur territoire et pour mettre en place une première finale internationale. Celle-ci s'est déroulée le 25 septembre 2014 à Montréal.

En 2015, l'Agence Universitaire de la Francophonie a rejoint le comité international ; puis la Suisse en 2016, avec la Conférence universitaire de Suisse occidentale (CUSO).

Depuis cette date, le concours n'a cessé d'enregistrer un nombre croissant d'États organisant des concours nationaux participant à la finale internationale.

Après le succès des quatre premières éditions, Maurice organise son 5^{ème} concours national.

3. Pourquoi participer ?

Le concours MT 180 offre une occasion unique aux participants de parfaire leurs aptitudes en communication, tout en leur donnant la possibilité de diffuser leur recherche dans l'espace public. Il offre ainsi l'occasion de faire connaître le doctorant et ses travaux de recherche.

Il permet également de faire la promotion des études supérieures francophones auprès notamment des étudiants de premier cycle. Enfin, formidable exercice de médiation scientifique, il permet de montrer la dynamique de la recherche et de renforcer le dialogue sciences et société.

4. Prix des lauréats de la finale nationale

Le/la lauréat.e de la Finale nationale de Maurice aura comme prix :

- la possibilité de participer à la Finale internationale qui aura lieu en novembre à Abidjan, déplacement pris en charge par l'AUF* *sous réserve des résultats de l'épreuve de sélection intermédiaire.*
- la possibilité d'une visite d'un laboratoire dans le domaine de recherche du/de la lauréat.e à la Réunion, prix offert par l'Ambassade de France à Maurice.

Des prix seront également attribués aux autres candidat.e.s du concours.

II- CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ ET CRITÈRES D'ÉVALUATION

1. Critères d'admissibilité

Pour prendre part au concours, le participant.e. doit satisfaire aux conditions d'admissibilité suivantes :

- être inscrit.e ou avoir été inscrit.e dans un établissement d'enseignement supérieur ou de recherche du territoire dans lequel il/elle participe au concours ;
- être inscrit.e ou avoir été inscrit.e dans un établissement d'enseignement supérieur ou de recherche dans un programme de doctorat recherche avec la rédaction d'une thèse (Ph.D.) ou avoir obtenu son doctorat au cours des douze mois précédant la finale internationale ;
- présenter un état d'avancement suffisant du projet de recherche doctoral ;
- s'exprimer en français ;
- être autorisé.e à participer au concours par la direction de votre établissement ou le Directeur de l'École doctorale ou le Directeur de recherche (pour les inscrits) ;
- remplir toutes les informations requises sur le formulaire d'inscription en ligne : <https://l.auf.org/formulaire-MT180-MU> ;
- autoriser l'utilisation de son image pour des fins de valorisation de ce concours et de ses participants ;
- ne pas avoir remporté de prix du jury ou du public lors d'une compétition nationale précédente de MT 180 et ;
- être disponible et présent à cette finale internationale et aux activités qui y sont reliées pour représenter le territoire où ils ont été sélectionnés.

CAS DE COTUTELLE

Les doctorants en cotutelle de thèse dans deux territoires organisant une finale MT180 nationale devront choisir le territoire dans lequel ils souhaitent participer au concours dès le début du processus d'inscription, s'y tenir jusqu'à la finale internationale, et ce dans le respect du calendrier du territoire dans lequel ils se présentent. Leur choix sera final et non modifiable. Les candidats devront avoir prévenu de leur participation au concours leurs directeurs de thèse et d'unité des différents pays concernés.

2. Critères d'évaluation

Ci-après les critères sur lesquels les membres du jury de la finale nationale se baseront pour évaluer les présentations :

a. Talent d'orateur et implication (noté sur 6)

- le participant a-t-il démontré des qualités d'orateur (rhétorique et éloquence) : voix claire et assurée, rythme, fluidité gestuelle, présence sur scène, etc.
- le participant a-t-il transmis sa passion pour son sujet d'étude?
- le participant a-t-il suscité la curiosité du public pour son sujet?
- le participant a-t-il fait part d'intérêt personnel ou éventuellement de liens avec la société?

b. Vulgarisation (noté sur 6)

- le participant a-t-il expliqué les concepts ou les idées dans un langage accessible?
- le participant a-t-il utilisé les figures de style, des exemples pertinents ou l'humour pour illustrer son propos?

c. Structuration de l'exposé (noté sur 6)

- la structure de l'exposé et l'enchaînement des idées ont-ils facilité la compréhension du sujet?
- le participant a-t-il expliqué clairement les recherches qu'il mène?
- équilibre entre les différentes parties (introduction, développement, conclusion) de l'exposé.

Coup de cœur (noté sur 2)

Point particulièrement exceptionnel laissé à la libre discrétion du membre du jury. Il peut notamment s'agir ici de souligner l'originalité de la présentation du candidat.

III- DÉROULEMENT DU CONCOURS MT 180

La date de la Finale du concours national pour Maurice sera communiquée ultérieurement. Par décision du Comité international MT180, le nombre de candidat.es en finale internationale est limité. Une épreuve sélective intermédiaire sera organisée début juillet 2024. La Finale internationale aura lieu en novembre à Abidjan. Les dispositions techniques ci-dessous, dans un souci d'équité, s'appliqueront pendant la finale nationale à tous les participant.e.s, sans exception.

IV- DÉROULEMENT DE LA PRESTATION DU/DE LA CANDIDAT.E MT 180

Le déroulement de la prestation du candidat M180, décrit ci-après, est pleinement applicable à toutes les épreuves en présentiel.

Départ

- Les participants ont 180 secondes pour présenter leur sujet de recherche de doctorat et expliquer comment la recherche est menée ;
- Le chronomètre doit effectuer le décompte en partant de 180 secondes, jusqu'à 0 ;
- Une personne gardienne du temps sera présente. Quand le ou la participant.e est prêt.e à commencer, il ou elle l'indiquera à la personne gardienne du temps par un petit signe très clair, convenu d'avance (cela permet d'éviter les faux départs). Le démarrage du chronomètre est ensuite marqué par un signal sonore (coup de maillet). Le/la participant.e peut alors commencer sa présentation ;
- Le/la candidat.e pourra, s'il/elle le souhaite, être averti.e quand il ne reste que 30 secondes avant la fin du chronomètre par un signal visuel significatif ;
- Les mots d'introduction seront considérés dans le temps de communication.

Gestion des interruptions

- En aucun cas, le chronomètre ne peut être remis à zéro (même si le participant a un trou de mémoire, s'il s'aperçoit qu'il a fait une erreur ou s'il estime qu'il n'était pas prêt), sauf en cas d'incident technique majeur ;
- Si un incident technique majeur se présente (par exemple, un micro ne fonctionne pas, une diapositive ne s'affiche pas, le chronomètre ne démarre pas, le signal sonore de départ ne se déclenche pas), c'est le Président de jury qui doit interrompre la compétition et le participant est autorisé à recommencer sa prestation, une fois l'incident réglé ;
- Le/la participant.e n'est pas autorisé.e à interrompre lui-même sa présentation.

Fin

- Un signal sonore (coup de maillet) indiquera que les 180 secondes sont écoulées (aucune seconde de tolérance ne sera accordée) ;
- Si le/la participant.e n'a pas terminé sa présentation à la fin des 180 secondes, il/elle peut soit décider de continuer sa prestation et par là même se disqualifier pour la compétition, soit décider de ne pas terminer sa présentation et donc être toujours admissible à la compétition ;
- La décision du jury est sans appel.

À propos de la présentation orale

- La présentation orale doit se faire en français.
- Aucun accessoire, autre que des feuilles de notes, ne sera autorisé : pas de pointeur laser, pas d'accessoires vestimentaires utilisés spécifiquement pour la présentation, etc.
- Le/la participant.e a le droit d'interagir avec le public, en lui posant des questions, s'il/ elle le souhaite.
- Selon le matériel disponible sur le lieu où se déroule la finale, le/la candidat.e pourra utiliser le matériel proposé.

À propos du support visuel

- Les étudiant.es peuvent accompagner leur présentation d'un visuel. Ce n'est pas obligatoire, mais fortement conseillé. Ils/ Elles n'ont droit qu'à une seule diapositive, non animée, pour illustrer leurs propos. Celle-ci sera projetée sur un grand écran arrière de la scène ;
- Les textes figurant sur la diapositive doivent être en français ;
- La diapositive doit être en format Powerpoint (.ppt ou .pptx) ou en format image (.jpeg ou .jpg, résolution conseillée, 300 dpi). Dans les deux cas, toutes les diapositives seront intégrées dans un seul document Powerpoint. La date limite d'envoi de la diapositive est le **13 mai 2024** (envoi par courriel à cnf-reduit@auf.org ;
- Les participant.e.s devront s'assurer que les images utilisées sont libres de droit ou s'assurer d'avoir l'autorisation des auteurs des images pour l'utilisation dans le cadre de ce concours ;
- Aucun support audio ou vidéo ne sera autorisé ;
- Le titre de la présentation inscrit sur le visuel Powerpoint peut différer de celui de la thèse menée par l'étudiant.e de façon à ce qu'il ou elle puisse vulgariser son sujet. Toutefois, le titre complet de la thèse sera annoncé oralement par l'animat.eur.ice de la compétition ;
- Les noms et prénom du/de la candidat.e et le logo de son université ne devront pas apparaître sur le visuel.

À propos du Jury

Le jury est composé par le comité local d'organisation pour la finale nationale. Il sera constitué de représentants du monde économique, médiatique et de la culture scientifique. En cas de conflit d'intérêt, le juge doit le déclarer à l'ensemble des membres du jury, mais pourra néanmoins évaluer l'ensemble des présentations.

Captation vidéo

La finale de MT180 sera filmée. Les candidat.e.s devront signer une cession de droits sur leur image, en rapport avec la diffusion de ces vidéos sur Internet et de leur mise en valeur dans les médias sociaux (Facebook, Twitter, etc.)

V- MODALITÉS D'ACCOMPAGNEMENT DES ÉTUDIANTS

Préparation et formation

Ma thèse en 180 secondes est un exercice ultime de concision et de vulgarisation qui nécessite une excellente préparation, tant au niveau du discours et de la prestance, qu'au niveau de la présentation du visuel sur PowerPoint.

Les candidats pourront bénéficier d'une formation, un coaching à la prise de parole en public orienté spécifiquement sur le concours MT180.

Un entraînement avant le jour de l'évènement pourrait être organisé.

N'hésitez pas à visualiser les vidéos disponibles sur internet des candidats précédents.

VI - CALENDRIER PREVISIONNEL 2024

DATES	ACTIVITES
Dimanche 8 mai 202	Date limite d'inscription
Mai et juin 2024	Sessions de coaching
13 mai 2024	Date limite d'envoi de la diapositive
	Finale nationale (Maurice) de MT180
Première semaine de juillet	Etape sélective intermédiaire Notification des lauréat.e.s qualifié.e.s en finale internationale
Novembre 2024	Finale internationale à Abidjan